

ACTIVITÉ DU COMITÉ INTERNATIONAL EN INDE ET AU PAKISTAN

LES RÉFUGIÉS DU CACHEMIRE¹

En 1947, les Indes britanniques ont été partagées en deux Etats autonomes : l'Inde et le Pakistan.

De ce partage, il en est résulté le plus considérable mouvement de populations que le monde ait vraisemblablement connu : plus de dix millions de personnes, avec ou sans leurs biens, passèrent les frontières des nouveaux Etats dans les deux sens. Cette émigration massive de populations posa — cela va de soi — aux nouveaux Gouvernements de l'Inde et du Pakistan des problèmes difficiles qui sont encore loin, à l'heure actuelle, d'avoir reçu une solution.

De plus, alors que la plupart des Etats indiens se rattachaient pacifiquement soit à l'Inde soit au Pakistan, un conflit armé éclatait au Cachemire et revêtait un caractère de plus en plus sanglant au cours de l'année 1948. Des guerriers de la province frontière du nord-est, suivis plus tard par des contingents de l'armée pakistane, se joignirent rapidement aux groupes armés des zones de l'ouest du Cachemire. Ces troupes avancèrent jusqu'aux abords de Srinagar, pour se replier ensuite devant l'armée du Maharajah Abdullah et celle de l'Inde qu'il avait appelée à son secours.

Plus de deux millions de personnes se sauvèrent pour échapper aux combattants, jusqu'au jour du « cessez le feu », le 31 décembre 1948 ; deux millions de personnes — la moitié de la population du Cachemire — qui s'enfuirent dans les montagnes, aux chemins rares et dangereux, où beaucoup moururent de faim et d'épuisement en franchissant les hauts cols neigeux.

Depuis le 1^{er} janvier 1949, les armées belligérantes demeurent face à face, l'arme au pied, partageant ainsi le territoire du

¹ Extrait d'un rapport présenté au Comité international de la Croix-Rouge par la délégation du CICR en Inde et au Pakistan. Voir également, *Revue internationale*, mai 1949, p. 332.

Hors-texte.

Cachemire en deux nouvelles zones : l'« Azad Cachemire », à l'ouest et au nord, protégé par le Pakistan, et l'« Etat de Jammu et Cachemire », au centre et à l'est, défendu par l'Union indienne.

Plusieurs centaines de milliers de réfugiés regagnèrent alors leurs foyers et reprirent leurs occupations, mais près d'un million restent encore sans habitation, vivant dans des camps ou auprès d'amis, ou s'organisant en petites communautés que les Gouvernements n'arrivent qu'à grand-peine à ravitailler. Réfugiés et « personnes déplacées » se confondent, celles-ci, revenues sur leurs terres, n'ayant retrouvé que ruines et champs dévastés.

Le Cachemire n'a pas de chemins de fer ; les avions civils et militaires n'atterrissent qu'en deux endroits dans l'extrême nord de l'« Azad », en deux autres dans l'« Etat de Jammu et Cachemire ». Les routes, extrêmement sinueuses, étroites, frôlant constamment les précipices, ne desservent que les principales vallées. De là, le trafic s'effectue à dos d'âne, le plus souvent à dos d'homme. A tout cela s'ajoutent les cultures abandonnées et les rizières délaissées, qui furent, au surplus, ravagées par les inondations en 1948.

Cette misère générale pose ainsi des problèmes complexes qui ne peuvent être résolus sans une aide extérieure. Aussi les deux Gouvernements de l'« Azad » et de l'« Etat de Jammu et Cachemire » firent-ils appel respectivement au Pakistan et à l'Union indienne. Or ces Autorités, déjà absorbées par le souci que leur cause le sort des millions de personnes qui se réfugièrent sur leurs territoires respectifs lors du partage de 1947, ne parviennent que partiellement à leur apporter tout l'appui désiré.

La situation des réfugiés, dans les régions où ils élirent domicile : « Azad Cachemire », Pakistan et « Etat de Jammu et Cachemire », Inde, varie beaucoup selon qu'ils vivent réunis dans des camps ou hors des camps.

EN « AZAD CACHEMIRE »

Cinq mille réfugiés environ sont répartis dans des camps de transit et des camps dits d'« été », situés à proximité des villages détruits et dépeuplés qu'on s'efforce de reconstruire.

LES RÉFUGIÉS DU CACHEMIRE

Ils disposent de tentes ; les rations alimentaires et les soins médicaux qu'ils reçoivent sont à peu près identiques à ceux dont bénéficient les réfugiés groupés dans les camps du « West Punjab ».

On compte 150.000 réfugiés vivant hors des camps parmi lesquels se trouvent cinquante mille enfants, environ, au-dessous de 12 ans. Il s'agit de petits agriculteurs dont la situation matérielle est des plus précaires. Aussi le Gouvernement s'est-il vu dans l'obligation de distribuer gratuitement des vivres aux réfugiés démunis de tout, et de les vendre à bas prix au reste de la population, appauvrie à la suite du manque de récoltes en 1948 et de la très mauvaise première récolte en 1949. Les rations sont réduites au minimum ; les adultes ne reçoivent journellement que 340 grammes, et les enfants 170 grammes, d'une farine de blé mélangée à du maïs, cette maigre pitance étant parfois légèrement améliorée pour les plus indigents.

L'habillement est misérable, et l'hygiène réduite à sa plus simple expression, malgré les efforts des Autorités qui désire-raient développer les établissements hospitaliers, si elles dis-
posaient de moyens financiers. La sous-alimentation a mis les malades dans un état de moindre résistance physique ; ils « réagissent » mal et les affections les plus bénignes prennent souvent un caractère de gravité inaccoutumé. Pellagre, œdèmes de la faim, fièvre récurrente, variole, typhus exanthématique, typhoïde, dysenterie bacillaire, tuberculose, maladies vénériennes, affections dermatologiques, ophtalmiques, ankylostomiase sont les affections les plus fréquentes ; toutefois, les médecins et le personnel sanitaire étant encore en nombre insuffisant et les médicaments faisant souvent défaut, la lutte contre la maladie se révèle particulièrement difficile.

En résumé, bien que la situation générale des réfugiés de cette zone se soit améliorée depuis le début de 1949, un progrès plus sensible n'interviendra vraisemblablement pas avant que les cultures ne produisent davantage.

AU « WEST PUNJAB », PAKISTAN

Nous devons considérer, ici également, les réfugiés groupés dans les camps et ceux qui vivent hors des camps, la situation de ces deux catégories de personnes étant fort dissemblable.

Cent mille réfugiés, environ, se trouvent dans cinq grands camps, échelonnés aux abords de la route qui mène de Lahore à Peshawar, près de la frontière afghane. Une telle masse de population, dont le dénuement, à leur arrivée, défiait toute description, ne fut pas facile à gouverner ; le Pakistan dut faire appel à l'armée qui, rapidement, rétablit la situation.

Le Service de santé militaire fit des prodiges : le typhus exanthématique qui sévissait dans certains camps fut énergiquement combattu et disparut ; des mesures d'hygiène strictes furent appliquées, et l'on vit cet incroyable chaos de choses et de gens prendre forme, se métamorphoser ; les camps devinrent propres et disciplinés. Toutefois, malgré cette heureuse transformation, l'état de santé des réfugiés est encore loin d'atteindre un niveau réjouissant, les dommages causés par les privations de tous ordres ne pouvant être réparés en quelques mois. D'autre part, on constate, parmi nombre de réfugiés, une diminution d'énergie, une insouciance grandissante, conséquence inévitable d'une existence devenue trop facile.

Ces réfugiés séjourneront de longs mois, sinon des années encore dans les camps, leur rétablissement en « Azad Cachemire » étant impossible, et le Gouvernement pakistanais ne paraissant pas vouloir apporter une solution à cet état de choses avant que soit terminé le conflit qui l'oppose au Gouvernement de l'Union indienne.

Quant aux réfugiés vivant hors des camps, leur nombre ne peut être précisé : on citait le chiffre de 280.000, mais le Gouvernement qui procède à leur enregistrement évalue aujourd'hui à 450.000 le total des réfugiés disséminés à la campagne, dans les villages et les petites cités. Ces réfugiés proviennent surtout de la partie occidentale de la province de Jammu ; ce sont de petits agriculteurs et de petits artisans qui cherchèrent asile au Pakistan en automne 1947, tout au début des hostilités. Leur sort, de misérable qu'il était, s'est beaucoup amélioré à

LES RÉFUGIÉS DU CACHEMIRE

la suite du contrôle sévère qu'exerce la direction générale des réfugiés au ministère des Affaires du Cachemire ; des rations alimentaires leur sont maintenant régulièrement et équitablement réparties. Les quantités de denrées alimentaires allouées par les Autorités ne sont certes pas supérieures à celles que reçoivent les réfugiés en « Azad », mais les gains qu'ils peuvent réaliser, en s'occupant, par exemple, de travaux agricoles, leur permettent d'acheter quelque nourriture supplémentaire. Le réfugié se voit ainsi dans l'obligation de rechercher un emploi. D'une manière générale cependant, il est nettement plus mal nourri que l'autochtone ; son habillement ne le cède en rien à celui des autres réfugiés, et l'état de sa santé est aussi mauvais, sinon plus, que celui des autochtones qui ne bénéficient pas encore des bienfaits d'une hygiène rationnelle.

« ETAT DE JAMMU ET CACHEMIRE »

Les réfugiés qui ont cherché asile dans cet Etat, à l'exception de ceux qui sont groupés dans les camps, sont dans une situation nettement défavorable, en raison de leur extrême dispersion, dans un pays montagneux aux communications particulièrement difficiles. Toutefois, alors que, en « Azad » et au « West Punjab », il s'agit de « réfugiés » dans le sens propre du terme, dans l'« Etat de Jammu et Cachemire » il s'agit surtout de « personnes déplacées » dont les terres furent dévastées. Les réfugiés proprement dits y sont peu nombreux.

On compte cinq camps, tous situés dans la ville de Jammu ou aux environs immédiats. Administrés et ravitaillés par le Gouvernement de l'Inde, les camps abritent près de 30.000 réfugiés dont la nourriture, l'hygiène et les soins médicaux qu'on leur prodigue ne laissent rien à désirer. De ce fait, la mortalité générale dans ces camps de réfugiés, et notamment la mortalité infantile, est inférieure à celle de la population autochtone, et cela, aussi, grâce à l'excellent hôpital pour réfugiés de Jammu.

Vu le nombre relativement restreint de réfugiés logés dans les camps, le Gouvernement s'efforce de procéder à leur évacuation et de les répartir par groupes de quelques centaines

dans les zones de l'Etat les plus productives, dans le dessein de fermer irrémédiablement les camps. Cependant, cette éventualité apparaît quelque peu lointaine car les nombreux réfugiés dans la misère qui végètent à proximité des camps combleront les vides au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Toutefois, ce sont les réfugiés hors des camps qui se trouvent dans la situation la plus lamentable. Comprenant des « personnes déplacées » et des réfugiés proprement dits, leur nombre est impossible à évaluer, mais nous avons constaté nous-mêmes que 150.000 personnes au moins sont dans une misère indescriptible ; ils sont disséminés un peu partout ou réunis en groupes plus ou moins importants. Le Gouvernement n'est pas en mesure de subvenir à leurs besoins, mais une aide est donnée sous forme de rations alimentaires extrêmement réduites : aux plus indigents, aux veuves, aux orphelins, aux invalides ; les besoins sont donc immenses (l'habillement, l'alimentation, les soins médicaux, l'hygiène). Nous avons vu dans ces vallées perdues les êtres les plus pitoyables de notre humanité : accroupis au pied de pans de murs tenant lieu de logement, des parents squelettiques contemplant leurs enfants dont l'abdomen est distendu par une rate malarique, le corps couvert de vermine et de lésions galeuses, les yeux, que la conjonctivite rend purulents, masqués par l'abondance des mouches.

Que faire, pour soulager ces malheureux ?

Il conviendrait d'organiser une action de secours immédiate, ample et totale : ravitaillement alimentaire, vestimentaire ; développer l'hygiène ; envoyer des médecins, du personnel sanitaire, des équipes de désinfection, de vaccination, de dermatologie et d'ophtalmologie ; remettre en état les hôpitaux régionaux ; les ravitailler en médicaments et mettre à leur disposition du matériel roulant.

Ce n'est là qu'un schéma grossier, pour la réalisation d'une action de secours de grande envergure.

D' R. Marti.